

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 28 janvier 2021

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Potassium Permanganate, 1.0N (TS138)
- **Code du produit:** DUPP1440-Q
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Produits chimiques pour laboratoires
- **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331 USA
Tel +1 (717)632-1291
Toll-Free: (866)632-1291
info@aquaphoenixsci.com
- **Distributeur:**
Dubois Chemicals Inc.
3630 East Kemper Rd,
Cincinnati, OH 45241
(800) 438-2647
- **Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel Inc.
(800)255-3924 (North America)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
- Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- Repr. 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**
Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger**
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

(suite page 2)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 28 janvier 2021

Nom du produit: Potassium Permanganate, 1.0N (TS138)

(suite de la page 1)

H373 Risque présumé d'effets graves pour le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.

Conseils de prudence





- P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver soigneusement après manipulation.
 P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Autres dangers** Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Composants:

7732-18-5	eau	>90%
7722-64-7	permanganate de potassium  Ox. Sol. 2, H272  Repr. 2, H361; STOT RE 2, H373  Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318  Acute Tox. 4, H302	<10%
144-55-8	hydrogénocarbonate de sodium	<0.1%

Indications complémentaires:

Pour les ingrédients listés, les pourcentages exacts sont considérés confidentiels et sont non divulgués
 Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

4 Premiers secours

Description des premiers secours

· **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact.

Enlever les lentilles de contact si porté.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 28 janvier 2021

Nom du produit: Potassium Permanganate, 1.0N (TS138)

(suite de la page 2)

- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.
Nausées en cas d'ingestion.
Provoque une irritation cutanée.
- **Risques**
Provoque des lésions oculaires graves.
Provoque une irritation cutanée.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
La matière/le produit est un comburant à l'état sec.
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Porter un vêtement personnel de protection.
En cas de déversement grand, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Absorber les composants liquides avec du liquide non liant.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

(suite page 4)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 28 janvier 2021

Nom du produit: Potassium Permanganate, 1.0N (TS138)

(suite de la page 3)

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Eviter la formation d'aérosols.
Eviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- **Préventions des incendies et des explosions:** La matière/le produit est un comburant à l'état sec.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Exigences concernant les lieux et contenants de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas stocker avec des acides.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Mesures d'ingénierie spécifiques:** Prévoir une ventilation suffisante.
- **Protection respiratoire:**
Non requise en conditions normales d'utilisation.
Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

- **Matériau des gants**
Des gants en latex, nitrile ou néoprène sont recommandés.
Gants en néoprène
Caoutchouc naturel (Latex)
Butylcaoutchouc
Caoutchouc fluoré (Viton)
- **Protection des yeux:**

(suite page 5)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 28 janvier 2021

Nom du produit: Potassium Permanganate, 1.0N (TS138)

(suite de la page 4)



Lunettes de protection

Suivez les directives nationales pertinentes concernant l'utilisation de lunettes de protection.

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs
 - **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**
- Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Violet clair
· Odeur:	Non déterminé.
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	105-110 °C (221-166 °F)

· Point d'éclair	Le produit n'est pas inflammable.
-------------------------	-----------------------------------

· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
----------------------------------------	-----------------

· Température d'inflammation:	Non déterminé.
--------------------------------------	----------------

· Température de décomposition:	Non déterminé.
----------------------------------------	----------------

· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
---------------------------------	--------------------------------

· Limites d'explosion:

· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.

· Propriétés comburantes	Non déterminé.
---------------------------------	----------------

· Pression de vapeur à 20 °C (68 °F):	23 hPa (17.3 mm Hg)
----------------------------------------------	---------------------

· Densité à 20 °C (68 °F):	>1.09 g/cm ³ (>9.1 lbs/gal)
-----------------------------------	----------------------------------------

· Densité relative	Non déterminé.
---------------------------	----------------

· Densité de vapeur:	Non déterminé.
-----------------------------	----------------

· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
------------------------------	----------------

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
--------------------------------------------------	----------------------

· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
-------------------------------------------------	----------------

· Viscosité:

· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique:	Non déterminé.

· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
------------------------------	----------------------------------------------------

(suite page 6)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 28 janvier 2021

Nom du produit: Potassium Permanganate, 1.0N (TS138)

(suite de la page 5)

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Ce produit est stable dans des conditions normales.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.
La matière/le produit est un comburant à l'état sec.
Réactions aux acides puissants.
- **Conditions à éviter**
Lumière directe du soleil.
Lumière, chaleur excessive, génération de poussière, matériaux incompatibles.
Protéger du rayonnement solaire.
- **Matières incompatibles:**
Alcalis
Oxydants
Oxydants, bases fortes, des acides forts
- **Produits de décomposition dangereux:**
Seulement en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë**
 - **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
- | | | |
|--------------------------------------------|------|-------------------|
| 7722-64-7 permanganate de potassium | | |
| Oral | LD50 | 1,090 mg/kg (rat) |
- **Effet primaire d'irritation:**
 - **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
 - **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Catégories cancérogènes**

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est listé.

- **NTP (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est listé.

- **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

Aucun des composants n'est listé.

- **Voies d'exposition probables**

Ingestion

(suite page 7)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 28 janvier 2021

Nom du produit: Potassium Permanganate, 1.0N (TS138)

(suite de la page 6)

Inhalation.

Contact oculaire.

Contact cutané.

· **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**

Provoque des lésions oculaires graves.

Irritant pour la peau.

· **Toxicité par administration répétée** Possibilité d'effets irréversibles.

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

Toxique pour les organismes aquatiques.

7722-64-7 permanganate de potassium

LC50 0.47 mg/l (fis)

EC50 0.06 mg/l (daphnia)

· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Effets écotoxiques:**

· **Remarque:** Toxique chez les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 8)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 28 janvier 2021



Nom du produit: Potassium Permanganate, 1.0N (TS138)



(suite de la page 7)

Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité d'éliminer tout produit non-utilisé, ses résidus et ses conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux.

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	UN3082
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (POTASSIUM PERMANGANATE), MARINE POLLUTANT
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, IMDG, IATA	
 	
· Classe	9
· Étiquette	9

· ADR/RID/ADN	
 	
· Classe	9 (M6)
· Étiquette	9
· Groupe d'emballage	
· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	III
· Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : permanganate de potassium
· Marine Pollutant:	Oui (DOT) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières et objets dangereux divers.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	90
· No EMS:	F-A,S-F
· Segregation groups	Permanganates

(suite page 9)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 28 janvier 2021

Nom du produit: Potassium Permanganate, 1.0N (TS138)

(suite de la page 8)

- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- États-Unis
- SARA

- **SARA 302 Substance Très Dangereuse**

Aucun des composants n'est listé.

- **Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):**

7722-64-7 | permanganate de potassium

- **Liste TSCA:**

7722-64-7 | permanganate de potassium

144-55-8 | hydrogénocarbonate de sodium

7732-18-5 | eau

- **Proposition 65, l'état de Californie**

- **Substances connues pour causer le cancer:**

Aucun des composants n'est listé.

- **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:**

Aucun des composants n'est listé.

- **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:**

Aucun des composants n'est listé.

- **Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:**

Aucun des composants n'est listé.

- **EPA (Agence de protection de l'environnement)**

7722-64-7 | permanganate de potassium

D

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est listé.

- **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada**

Aucun des composants n'est listé.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

(suite page 10)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 28 janvier 2021

Nom du produit: Potassium Permanganate, 1.0N (TS138)

(suite de la page 9)

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Ox. Sol. 2: Matières solides comburantes – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

SourcesSite Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances)
(<http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do>)Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique)
(<https://www.cas.org>)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques